

06 77 75 36 33

etangroupe.fr

mbochard@etan-groupe.fr

ARTICLE 1 - OBJET DES CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de prestation de services proposées par ETAN Conseil (ci-après «le Prestataire») à ses clients professionnels (ci-après «le Client»). Toute commande implique l'acceptation entière et sans réserve des CGV.

ARTICLE 2 - PRESTATIONS PROPOSÉES

ETAN Conseil propose des services de conseil en marketing stratégique et opérationnel, comprenant :

- Élaboration de stratégies marketing et commerciales.
- Accompagnement en communication digitale et création de contenu.
- Analyse de données et recommandations opérationnelles.

ARTICLE 3 - COMMANDES ET DEVIS

3.1. Toute prestation fait l'objet d'un devis préalable détaillé. Ce devis est valable 15 jours à compter de sa date d'émission.

3.2. La commande est validée après réception du devis signé par le Client avec la mention « Bon pour accord » et/ou l'émission d'un bon de commande.

3.3. Toute modification ou annulation de commande après validation doit faire l'objet d'un accord écrit entre les Parties.

ARTICLE 4 - TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. Tarifs

Les prix des prestations sont indiqués en euros hors taxes (HT). La TVA applicable est ajoutée au tarif en vigueur au jour de la facturation.

4.2. Paiement

- Un acompte de 50% est exigé à la signature du devis, sauf mention contraire.
- Le solde est payable à réception de la facture, selon les délais convenus.
- Les paiements s'effectuent par virement bancaire ou tout autre moyen accepté par le Prestataire.

4.3. Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne, sans mise en demeure préalable, l'application d'une pénalité de 10% par mois de retard. Une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € sera également due (art. L441-10 du Code de commerce).

ARTICLE 5 - OBLIGATIONS DES PARTIES

5.1. Obligations du Prestataire

ETAN Conseil s'engage à fournir les services commandés avec diligence, conformément aux règles de l'art et aux dispositions contractuelles.

5.2. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.
- Collaborer activement avec le Prestataire.
- Honorer les paiements dans les délais convenus.

06 77 75 36 33

etangroupe.fr

mbochard@etan-groupe.fr

ARTICLE 6 - DROIT À L'IMAGE

6.1. Captations et usages

Lors d'entretiens, des photos, vidéos ou enregistrements peuvent être réalisés pour promouvoir nos réseaux sociaux.

6.2. Consentement

L'acceptation du devis de prestation vaut pour acceptation de toute utilisation des images sur l'ensemble des supports utilisés (supports pédagogiques, communication sur le site, réseaux sociaux, campagnes promotionnelles, etc.).

6.3. Conditions de cession

La cession est gratuite, non exclusive, et valable pour une durée définie. Elle inclut la reproduction, diffusion et adaptation sur tous supports, dans les limites convenues.

6.4. Respect des droits et données

Les captations respectent la dignité des stagiaires et les réglementations (RGPD). Toute image portant atteinte à la vie privée sera exclue.

6.5. Refus ou retrait

Le stagiaire peut refuser ou retirer son consentement par écrit, sans effet rétroactif sur les utilisations antérieures. Il peut également le préciser explicitement par écrit lors de la validation du devis.

6.6. Exclusion des captations

En cas de refus, ETAN Conseil s'assurera que le Client n'apparaisse pas sur les supports diffusés.

6.7. Engagements

Les droits ne seront pas cédés à des tiers sans autorisation. Toute utilisation non conforme pourra faire l'objet d'une réclamation.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les livrables, supports et outils créés par ETAN Conseil restent sa propriété intellectuelle jusqu'au paiement intégral des prestations. Toute reproduction ou diffusion sans accord écrit préalable est interdite.

Le Client aura accès à tous les livrables, supports et outils créés par ETAN Conseil sur le site internet www.etangroupe.fr via un code personnalisé et individuel, tous ces documents sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier.

ARTICLE 8 - ANNULATION ET RÉSILIATION

8.1. En cas d'annulation de la prestation par le Client après validation de la commande, les acomptes versés resteront acquis au Prestataire à titre de dédommagement.

8.2. En cas de résiliation pour faute grave de l'une des parties, la partie lésée pourra réclamer une indemnisation correspondant au préjudice subi.

8.3. En cas d'annulation d'un rendez vous par le client moins de 24h, sauf cas de force majeure, avant le rendez vous fixé, entrainera une pénalité de 10% sur le montant global du devis. La demande d'annulation ou de report doit être confirmé par écrit de la part du client.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ ET GARANTIES

ETAN Conseil est tenu à une obligation de moyen et non de résultat. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages indirects ou des pertes financières résultant des prestations fournies.

ARTICLE 10 - LITIGES ET DROIT APPLICABLE

10.1. Les présentes CGV sont régies par le droit français.

10.2. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de Vienne (Isère).

ARTICLE 11 - DIVERS

Les CGV peuvent être modifiées à tout moment par ETAN Conseil. Les modifications seront applicables aux commandes effectuées postérieurement à leur publication.